

PRÉFET DU MORBIHAN

Vannes, le 17 JUIL. 2017

Direction départementale des territoires et de la mer  
Service Urbanisme et Habitat  
Unité Animation Coordination de la filière ADS/Fiscalité  
Affaire suivie par : Jeannine Magrex/Catherine Caudal  
Tél. : 02 56 63 73 71

NOTE  
à l'attention  
Mme la cheffe du  
Service Environnement Nature et Biodiversité  
Unité Coordination Administrative ICPE

Objet : Commune de PONTIVY  
Autorisation unique Projet méthanisation

J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous les éléments de contribution du service urbanisme et habitat relatifs au dossier autorisation unique du projet méthanisation du Lycée du Gros Chêne sur la commune de Pontivy.

Le projet vise à installer une unité de méthanisation sur le site du Lycée du Gros Chêne. La commune de Pontivy est couverte par un Plan Local d'Urbanisme ; le terrain d'assiette du projet se situe en zone Aa au document d'urbanisme où sont admises les constructions et installations directement liées avec la vocation agricole du secteur ainsi que les équipements d'intérêt collectif.

Le terrain est grevé d'une servitude AC1 (périmètre Monuments Historique) : l'Architecte des Bâtiments de France devra être consulté sur le projet.

Le dossier devra en outre être complété d'un avis du maire sur la desserte par les réseaux du projet.

Le projet répond aux dispositions d'urbanisme applicables au terrain et n'appelle pas d'observation particulière de la part du service urbanisme.

Le Chef du Service Urbanisme et Habitat



Eric Hennion